

# ***PARTENARIATS 2024 - 2025***

## ***Modalités d'organisation des partenariats***

A l'UGSEL, depuis que les partenariats existent, une réunion de préparation programmée en début d'année scolaire permettait de réunir les écoles inscrites, l'intervenant du comité ou du club et l'UGSEL.

Cette réunion avait pour but de présenter le partenariat (modalités) et d'élaborer le planning des interventions. Depuis quelques années, compte tenu de l'éparpillement des écoles inscrites, ces réunions étaient souvent annulées.

C'est pourquoi, désormais nous mettons en place un fonctionnement différent qui est précisé dans chaque page des partenariats :

- ✓ *Maintien des réunions localement*
- ✓ *Absence de réunion : le partenaire prend contact directement avec les écoles*
- ✓ *Réunion en Visio conférence.*



Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que les temps sont difficiles. On déplore des augmentations dans les tarifs des activités et des transports.

De nombreux clubs ou comités sont obligés de licencier leur salarié.

De ce fait, il est possible que vous ayez subit ces désagréments, ou bien, qu'ils puissent survenir.

Croyez bien que nous en sommes les premiers désolés et faisons notre possible pour que ces partenariats perdurent.

# PARTENARIAT **ATHLÉTISME**

2024-2025

*Partenariat proposé à tout le département*

## Modalités du Partenariat :

- Durée du cycle : de 5 à 7 semaines selon la période
- Présence de l'intervenant pour 2 ou 3 séances
- Conditions matérielles : disposer d'une salle de sport
- Périodes concernées : d'octobre à juin
- Coût : frais de déplacement de l'éducateur
- Prêt de matériel par le Comité- Documentation Pédagogique

## Infos concernant ce Partenariat :

- Partenaire : Comité Départemental 49 d'athlétisme
- Niveau concerné : cycle 3

Réunion de préparation en Visio :  
**Lundi 23 septembre 2024 à 18h00**

PARTENARIAT

# **BADMINTON**

2024-2025

Ce partenariat peut être facilité pour les écoles dont la commune dispose d'un club affilié ou non à la Fédération Française de Badminton, via le Comité Départemental 49

*Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter.*



## Modalités du Partenariat :

- Durée du cycle : de 5 à 7 semaines selon la période
- Présence de l'intervenant pour 3 séances
- Prêt de matériel pour la durée du cycle (raquettes / volants)
- Conditions matérielles : disposer d'une salle
- Coût : 25 €/heure par classe
- Documentation Pédagogique



## Infos concernant ce Partenariat :

- Proposé à tout le département
- Partenaire : Comité Départemental 49 de Badminton
- Niveaux concernés : cycles 2 et 3

Réunion de préparation en Visio :  
**Mardi 17 septembre 2024 à 18h**

PARTENARIAT

# BASKET-BALL

2024-2025

## Partenariat proposé à tout le département

### Modalités du Partenariat :

- Cycle de 5 à 7 semaines selon la période
- Présence d'un intervenant extérieur (1 ou 2 séances)  
(L'éducateur du comité ou du club local)
- Prêt de matériel pendant toute la durée du cycle (ballons, chasubles, mini-panneaux)
- Documentation Pédagogique
- **GRATUITÉ TOTALE**

### Infos concernant ce Partenariat :

- Secteur : Tout le département
- Partenaire : Comité Dépt. 49 de Basket
- Niveaux concernés : cycles 2 et 3
- Rencontre sportive (facultative)
- **Le comité prendra contact avec les écoles inscrites.**

### Infos concernant ce Partenariat :

1. S'inscrire à partir du livret EPS (cf. fiche d'inscription page 21)



2. Inscription sur le site : Opération Basket à l'école (formulaire à remplir) - <http://www.basketecole.com>



**Dotation en ballons et en diplômes pour les enfants de la part de la FFBB en remplissant la fiche d'inscription à partir de ce lien : [www.basketecole.com](http://www.basketecole.com)**

PARTENARIAT

**FOOTBALL**

2024-2025

## Partenariat proposé à tout le département

### Modalités du Partenariat :

- Durée : de 5 à 7 semaines selon la période
- Présence de l'éducateur du District lors de la 1<sup>ère</sup> séance et, éventuellement, d'une 2<sup>ème</sup> séance
- Prêt de matériel pendant toute la durée du cycle :
- **GRATUITÉ TOTALE**

### Infos concernant ce Partenariat :

- Secteur : département
- Partenaire : District de football du Maine-et-Loire
- Niveau concerné : cycle 3
- Rencontre sportive (locale ou départementale, facultative)
- **Le comité prendra contact avec les écoles inscrites.**

### ■ Inscription en 2 temps :

1. S'inscrire à partir du livret EPS (cf. fiche d'inscription page 21)



2. Inscription sur le site : Foot à l'école (formulaire à remplir) - <http://footecole.fff.fr/fr/>



## PARTENARIAT

# HOCKEY

2024-2025

### Partenaires :

#### Club hockey Segré

##### Secteurs :

Segré et sa périphérie

##### Modalités du Partenariat :

- Présence d'un éducateur du club pour 4 séances
- Durée : de 5 à 7 semaines
- Coût : forfait dégressif
  - 60€ l'heure si 1 classe (240€)
  - 50€ l'heure si 2 classes (400€)
  - 40€ l'heure si 3 classes (480€)
- Remboursement forfaitaire et unique de l'ugsel : 30€ par classe, pour les écoles adhérentes à l'ugsel
- Lieu d'intervention : salle de sport ou surface goudronnée
- Matériel mis à disposition : crosses et balles
- Rencontre inter-écoles en fin d'année (2€ par élève)

##### Niveaux concernés :

CE et CM

#### Club des Dogs de Cholet

##### Secteurs :

Cholet

**COMPLET**

##### Modalités du Partenariat :

- Interventions de l'éducateur (G. Gougeon) : 6 séances
- Partenariat gratuit
- Conditions matérielles : disposer d'une salle de sport ou d'un espace goudronné
- Projet pluridisciplinaire en EPS, géographie, langues, histoire, mathématiques, écriture, langage oral, ...

##### Niveaux concernés :

Cycle 2

Réunions d'information :

**Le club prendra contact avec les écoles inscrites**

# PARTENARIAT **ULTIMATE ET DISC-GOLF**

2024-2025

*Partenariat organisé avec le club magic disc d'Angers*

## Modalités du Partenariat Ultimate et Disc-Golf :

### Secteur Angers

#### Intervention "GRATUITE" :

C'est pourquoi cette année le cadrage des interventions "gratuite" s'effectuera de la manière suivante :

- Les écoles qui pourront bénéficier des interventions gratuites devront se situer à Angers.
- Le cycle sera constitué de 6 séances.
- Le cycle sera mis en place de manière partagé : co-animé avec l'enseignant (pas de changement ici, c'était déjà le cas) - L'encadrant club sera présent sur la séance 1, 3 et 6.
- Un kit de Disque sera mis à disposition de l'école pour assurer les séances.
- Les classes concernées sont les classes de CM1, CM2 et CE2 (les classes à double niveau Ce1-Ce2 ne pourront pas rentrer dans ce dispositif)
- Les écoles participant pour la première fois au projet seront prioritaires.

Réunion de préparation en Visio :

**Vendredi 20 septembre 2024 à 17h30**

PARTENARIAT

# HANDBALL

2024-2025

## Partenariat proposé à tout le département

(Sous réserve d'avoir un club de handball actif à proximité de l'école)

### Comité Départemental de Handball

#### Secteurs :

Département

#### Modalités du Partenariat :

- Présence d'un éducateur du comité pour 3 séances
- Durée : 5 ou 7 semaines selon la période
- Coût : Frais de déplacement de l'intervenant
- Lieu d'intervention : salle de sport ou surface goudronnée
- Matériel mis à disposition : ballons

#### Niveaux concernés :

Cycles 2 et 3

Réunions d'information :

**Le comité prendra contact avec les écoles inscrites  
(Le lieu sera déterminé en fonction des écoles inscrites)**

# PARTENARIAT

# ***RANDONNÉE PÉDESTRE***

2024-2025

Suite aux trop nombreuses demandes sur ce partenariat, nous ne pouvons pas le proposer à tout le département parce que nous ne pouvons pas en assurer sa réalisation.

Toutefois, nous le proposerons désormais par secteurs qui changeront tous les ans, et avec un maximum de 2 classes par écoles.

### Ecoles pouvant s'inscrire par secteurs :

- Saumur (+ périphérie 10 km)
- Juvardeil (+ périphérie 10 km)
- Montrevault (+ périphérie 10 km)

### Modalités du Partenariat :

- Partenariat organisé avec le Comité départemental de randonnée.
- Intervention pour une journée comprenant :  
½ journée de randonnée + ½ journée d'ateliers pédagogiques.
- Niveaux concernés : du CP au CM2.
- Les lieux de randonnée seront déterminés en fonction des écoles inscrites.  
(Un rassemblement de plusieurs écoles sera organisé sur une même journée).
- Coût : 30 € par école + frais de déplacements des intervenants.
- Conditions matérielles : disposer d'une salle de repli en cas de mauvais temps

### Ateliers pédagogiques :

- Equipement du randonneur
- Comportement du randonneur dans la nature
- Lecture de paysage
- Découverte de la carte
- Ecoute des bruits
- Balisage



**IMPORTANT :** L'inscription ne garantit pas la réalisation de ce partenariat qui dépend de la présence de nombreux bénévoles

# PARTENARIAT

## RUGBY

2024-2025

**Partenaires :**

Niveaux concernés : CE-CM

### **Comité Départemental de Rugby**

*Le comité prendra contact avec les écoles inscrites*

Secteurs :

DEPARTEMENT (sous réserves de disponibilités du salarié)

- Formation des enseignants

Modalités du Partenariat :

- Présence d'un éducateur du comité pour 2 séances
- Durée : Cycle de 5 à 7 semaines selon la période
- Gratuité
- Lieu d'intervention : terrain en herbe ou stabilisé (50x30)
- Prêt de matériel et documentation pédagogique

### **Club de Rugby R.O.C. de Cholet**

*Jeudi 12 septembre 2024 au ROC de Cholet rue des Céramistes 18h-19h*

Modalités du Partenariat :

- Présence d'un éducateur du club pour 3 séances
- Durée : Cycle de 5 à 7 semaines selon la période
- Une rencontre sportive (facultative)
- 18,50€ par classe/heure + participation aux frais de déplacement
- Lieu de l'intervention : stade Roland Genest pour les écoles de Cholet
- Terrain en herbe obligatoire pour les écoles extérieures
- Nouveau cycle I, II et III

### **Club de Rugby Segré**

*Le club prendra contact avec les écoles inscrites*

Modalités du Partenariat :

- Présence d'un éducateur du club pour 3 séances minimum (cela peut-être plus mais totalement à votre charge financière !)
- Coût : 15€ la séance de 1H15 à 1H30/ classe + frais de déplacements  
Remboursement de l'UGSEL : 50% de 3 séances uniquement/ par classe, si adhésion à l'ugsel.

# PARTENARIAT **TENNIS DE TABLE**

2024-2025

Partenariat proposé uniquement aux écoles dont la commune dispose d'un club affilié à la Fédération Française de tennis de table, via le Comité Départemental 49

*Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter.*

## Modalités du Partenariat :

- Durée du cycle : de 5 à 7 semaines selon la période
- Présence d'un intervenant pour 2 séances
- Prêt de matériel pour la durée du cycle (raquettes, balles)
- Conditions matérielles : disposer de la salle du club
- Interventions : tous les jours
- Coût : frais de déplacement
- Documentation Pédagogique

## Informations complémentaires :

- Proposé à tout le département (voir restrictions ci-dessus)
- Partenaire : Comité Départemental de tennis de table
- Niveaux concernés : les cycles I, II et III

Réunion de préparation en Visio :  
**Jeudi 19 septembre 2024 à 17H**

PARTENARIAT

# GYMNASTIQUE

2024-2025

Initiation à la gymnastique artistique uniquement dans le secteur de Candé

## Le club des Algues

### Secteurs :

Ecoles proches de Candé uniquement

### Modalités du Partenariat :

- Durée du cycle : de 5 à 7 semaines selon la période
- 1 séance découverte et 4 à 6 séances pour un cycle d'apprentissage

- 1H pour les PS/MS/GS/CP ou 1H30 pour les CE/CM
- Coût du transport à la charge des écoles
- Coût : 20€/heure d'intervention
- Remboursement de 50% par l'UGSEL pour uniquement 3 séances pour les écoles adhérentes

Niveaux concernés : Maternelle et Primaire

## Le CD49 de la FFGym

### Secteurs :

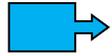
Département pour Pouancé, Bel Air de Combrée, Segré, Montreuil Juigné, Angers, St Barthélémy d'Anjou, Les Ponts-de-Cé, Trélazé, St Lambert des Levées (Saumur), Vihiers, Chemillé, La Tessoualle, Cholet, La Séguinière, Torfou, Trémentines.

### Modalités du Partenariat :

- 3 interventions par classe
- 1H
- Coût du transport à la charge des écoles
- Coût : 25€/heure d'intervention
- Remboursement de 50% par l'UGSEL pour uniquement 3 séances pour les écoles adhérentes

Niveaux concernés : Maternelle et Primaire

# FICHE D'INSCRIPTION



**à retourner : avant le 13 septembre 2024 à** UGSEL - Service 1er degré E.P.S.  
 5, rue du Haut Pressoir - B.P. 61028 - 49010 ANGERS Cedex 01  
 ☒ : [secretariat@ugsel49.com](mailto:secretariat@ugsel49.com)

## Partenariats 2024/2025

Directeur(trice) : ..... de l'école : .....

Adresse de l'école : ..... Tél. : ..... Adresse Mail : .....

	Classes	Effectifs										
ATHLETISME												
BADMINTON												
BASKET												
FOOTBALL												
GYMNASTIQUE												
HOCKEY												
HAND												
RANDONNEE												
RUGBY												
TENNIS DE TABLE												
ULTIMATE et DISC-GOLF												

A ..... le .....

Signature :

# Modalités d'Adhésion à l'UGSEL

Deux modes d'adhésion sont possibles :

## Adhésion Simple à l'UGSEL

**12,00 € par classe pour  
l'ensemble de l'école \***

Les services :

- secrétariat, conseils, documentation ;
- participation aux frais de partenariat à hauteur de 50% ;
- prêt de kits spécifiques (hors adhésion matériel) ;
- participation aux frais de transports (uniquement pour les manifestations sportives en partenariat avec l'UGSEL, sur présentation de facture).

\* Pour les écoles de 3 classes : **Forfait de 24 €**

## Adhésion Simple + Adhésion Matériel

**12,00 € par classe pour  
l'ensemble de l'école**

+

**1,20 € par élève \*\***

Les services :

- ceux de l'adhésion simple (voir ci-dessus)
- prêt de matériel

\*\* Peut se faire au choix : maternelle, élémentaire ou ensemble de l'école.

**Les écoles ayant opté pour l'adhésion "Matériel" s'engagent à :**

- être présentes à la journée de rentrée fin septembre et en juin pour le retour du matériel.
- **IMPORTANT** : Les écoles qui souhaitent adhérer devront retourner le bulletin d'adhésion joint (page 24), **impérativement pour le vendredi 13 septembre 2024.**

**Un chèque de caution de 100 € est demandé au moment de l'adhésion. Il ne sera encaissé que si l'école ou le secteur n'a pas rapporté le matériel demandé en juin ou si un nombre important de matériel manque à cette date.**

**La réunion de rentrée est fixée le mercredi 25 septembre 2024 à 15h00  
au Collège La Madeleine à ANGERS**

# Bulletin d'Adhésion à l'UGSEL

## Année Scolaire 2024/2025

**Important !**  
 un chèque de caution de 100 € par école est  
 demandé (uniquement pour l'adhésion matériel).  
 Voir Modalités d'Adhésion page 23

### Document à retourner impérativement à l'UGSEL avant le 13 septembre 2024

**Après cette date, nous ne pourrons plus prendre en compte de nouvelles inscriptions.**

L'école était-elle déjà adhérente l'an passé à l'UGSEL ? OUI  NON   
 Si OUI, précisez : en Elémentaire  en Maternelle

**Les écoles adhérentes l'an passé à l'UGSEL  
 qui ne souhaitent pas renouveler leur adhésion, voudront bien nous le faire savoir**

Nom du Directeur : .....

### ADHESION SIMPLE

L'école : ..... Ville : .....

adhère à l'UGSEL au titre de l'année scolaire 2024/2025 et accepte de verser le montant de la cotisation, à savoir :

Pour les écoles de 2 et 3 classes : Forfait de 24 €  \*

Pour les écoles au-dessus de 3 classes : 12,00 € par classe  \*

Nombre de classes dans l'école  soit un total

\* cochez la case correspondante

### ADHESION "MATERIEL" (en plus de l'Adhésion simple)

Elémentaire  \*  
 L'école : .....  
 Maternelle  \*  
 (Nom et Ville)

Ecoles adhérentes avec qui vous  
 souhaiteriez être regroupées :

.....  
 .....  
 .....

adhère à l'UGSEL au titre de l'année scolaire 2024/2025 et accepte de verser le montant de la cotisation fixé à 1,20 € par élève en supplément de l'adhésion simple (cadre ci-dessus) en contrepartie du prêt de matériel.  
 Chaque secteur géographique s'engage à déléguer deux enseignants à la commission "matériel"

Nombre d'élèves en Elémentaire : .....

Nombre d'élèves en Maternelle : .....

Soit un total de : ..... élèves x 1,20 € = .....

Adhésion simple  + Adhésion "Matériel"  Soit un coût global de

\* cochez la case correspondante

**Ci-joint chèque correspondant au montant de l'adhésion (à adresser à l'ordre de l'UGSEL Primaire) ainsi qu'un chèque de caution de 100 € par école.**

A ..... le .....  
 Signature du Directeur :